

Lundi 21 mai 2012

Le Syndicat National de la Restauration Thématique et Commerciale (SNRTC) souhaite être rapidement reçu par Madame Sylvia PINEL, nouveau ministre délégué à l'Artisanat, au Commerce et au Tourisme.

Le SNRTC se réjouit de la création d'un ministère exclusivement dédié à l'Artisanat, au Commerce et au Tourisme et félicite Madame Sylvia PINEL de sa nomination à la tête de ce ministère.

Dès sa prise de fonction, la ministre a reçu un courrier de sollicitation du syndicat qui regroupe à la fois des établissements structurés de la restauration commerciale – et de ce fait un grand nombre de franchisés aux problématiques propres aux PME – et des établissements indépendants.

Le SNRTC a souhaité attirer l'attention de Madame PINEL sur ses différents sujets de préoccupation dans un contexte particulièrement dégradé de l'activité du secteur : **stabilité économique et fiscale, emploi et formation des jeunes - notamment via l'apprentissage, aide à l'investissement, qualité et sécurité alimentaires,**... tous ces sujets restent des chantiers majeurs dans un secteur plein d'avenir et qui ne demande qu'à évoluer.

Laurent CARAUX, Président du SNRTC, plante le décor : *« Notre profession, principal créateur d'emplois, aspire avant tout à la stabilité de son environnement économique et fiscal. De nombreux engagements ont été pris et respectés ces dernières années, que ce soit en termes d'emploi des jeunes, d'avantages sociaux pour nos collaborateurs, de baisse de prix au profit des consommateurs, d'engagements de nouveaux investissements. Nous devons impérativement poursuivre dans cette voie. »*

Pour le SNRTC, le modèle économique du secteur, déjà fragilisé par divers éléments conjoncturels (baisse de l'activité, augmentation des prix des matières premières, de l'énergie, des loyers commerciaux, etc.) ne doit pas avoir à faire face à de nouvelles réglementations. Laurent CARAUX demande qu'une rencontre soit initiée rapidement entre la ministre et les organisations professionnelles sur les perspectives d'avenir de leur secteur :

« C'est désormais avec Madame Sylvia Pinel, mais aussi avec ses collègues de l'Economie et des Finances, du Budget, de l'Emploi et de la Formation professionnelle, que nos organisations professionnelles doivent construire une relation de confiance, pour que les chantiers qu'aimerait ouvrir le nouveau gouvernement puissent se faire dans un esprit constructif et de dialogue », précise Laurent CARAUX. Et d'ajouter que *« le SNRTC souhaite mettre ses compétences au service des nouvelles instances dirigeantes pour avancer efficacement dans ce sens. »*

Les spécificités du secteur de la restauration, son poids dans l'économie, son rôle fondamental en termes d'emploi, de formation et d'intégration des jeunes, les avancées significatives réalisées ces dernières années - notamment dans le domaine social - et les nouveaux enjeux auxquels il doit faire face, ne manqueront pas d'interpeller la nouvelle ministre.

« Le Président de la République a fait de l'emploi et de la formation des jeunes l'une des priorités de son programme de campagne ; nous sommes disposés à engager des actions fortes dans ces domaines pour valoriser nos métiers et améliorer l'attractivité de notre secteur et sa perception par l'opinion publique ; la restauration étant le tout premier secteur d'activité à intégrer des jeunes dans la vie professionnelle », conclut Laurent CARAUX.

Le SNRTC en quelques chiffres :

- **2005** : création du SNRTC.
- **1 517** établissements de restauration commerciale.
- Plus de **35 000** salariés répartis sur l'ensemble du territoire.
- Près de **2,7** milliards d'euros de chiffre d'affaires hors taxes en 2011.
- **350 000** repas servis chaque jour.

Contact presse :

SNRTC

Dominique-Ph. BÉNÉZET / Agnès THÉODOSE

Tél : 01 56 62 16 16

Courriel : benezet@snrtc.fr theodose@snrtc.fr